



TAKE OFF S.p.A.

Via di Novella 22 - 00199 Rome

Capital social souscrit et libéré 1 562 480,00

Immatriculation fiscale/N°TVA 04509190759

Compte tenu de la poursuite de l'état d'urgence COVID-19 et dans la continuité de la protection maximale de la santé des Actionnaires, des mandataires sociaux, des employés et des consultants, la Société a décidé de se prévaloir de l'option initialement prévue par l'Art. 106, alinéa 4, du décret-loi italien 18 du 17 mars 2020, tel qu'il a été ultérieurement prorogé, prévoyant que la participation à l'assemblée générale des actionnaires par ceux qui y ont droit peut avoir lieu exclusivement par l'intermédiaire du représentant désigné par la Société conformément à l'art. 135-*undecies* du décret législatif italien 58/98, identifié à Computershare S.p.A, dont le siège social est à Milan, Via Lorenzo Mascheroni 19 - (le "Représentant désigné"), de la manière indiquée ci-dessous.

EXTRAIT DE L'AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Take Off S.p.A. est convoquée en sessions ordinaire et extraordinaire pour le 20 décembre 2021 à 15h00 sur première convocation et pour le 21 décembre 2021 à 11h00 sur deuxième convocation, au siège d'exploitation de la Société, Via Baione 272/D, Monopoli (Italie), pour discuter et prendre des décisions sur

l'Ordre du jour

Session ordinaire

1. Nomination de l'administrateur Costantino Natale conformément à l'art. 2386 du Code civil italien.

Session extraordinaire

1. Modification de l'article 2 des statuts et transfert consécutif du siège social.

De plus amples informations concernant, entre autres, les procédures de l'Assemblée Générale des Actionnaires et l'exercice des droits des actionnaires sont disponibles dans l'avis de convocation complet disponible sur le site Internet de Take Off S.p.A. à l'adresse suivante : www.takeoffoutlet.com.

Le Président du Conseil d'Administration

Aldo Piccarreta